

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 13 Avril 2012, une note d'information relative à l'augmentation de capital de la société Attijariwafabank réservée aux salariés du groupe Attijariwafabank au Maroc et à l'étranger.

L'augmentation de capital a été décidée par l'assemblée générale extraordinaire d'Attijariwafabank tenue le 29 Mars 2012 et porte sur un total de 3.1 milliards de dirhams qui sera réparti comme suit :

	Maroc		Etranger
	Tranche 1	Tranche 2	
<b>Montant maximum</b>	1 400 000 000 dirhams	700 000 000 dirhams	1 000 000 000 dirhams
<b>Prix de souscription</b>	240 dirhams par action	290 dirhams par action	Sera fixé ultérieurement
<b>Nombre maximum d'actions offertes</b>	5 833 333 actions	2 413 793 actions	Sera fixé ultérieurement
<b>Période de souscription</b>	Du 30 avril au 11 mai 2012 inclus		Sera fixé ultérieurement

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information préliminaire visée par le CDVM est :

- Remise ou adressé sans frais à toute personne qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
  - au siège de Attijariwafabank : 2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca. Tél : 05.22.29.88.88 ;
  - à Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca. Tél : 05.22.47.64.35
- Disponible sur le site du CDVM : [www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**Contact CDVM:**

Tél. : 05 37 68 89 22

E-mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/011/2012

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières